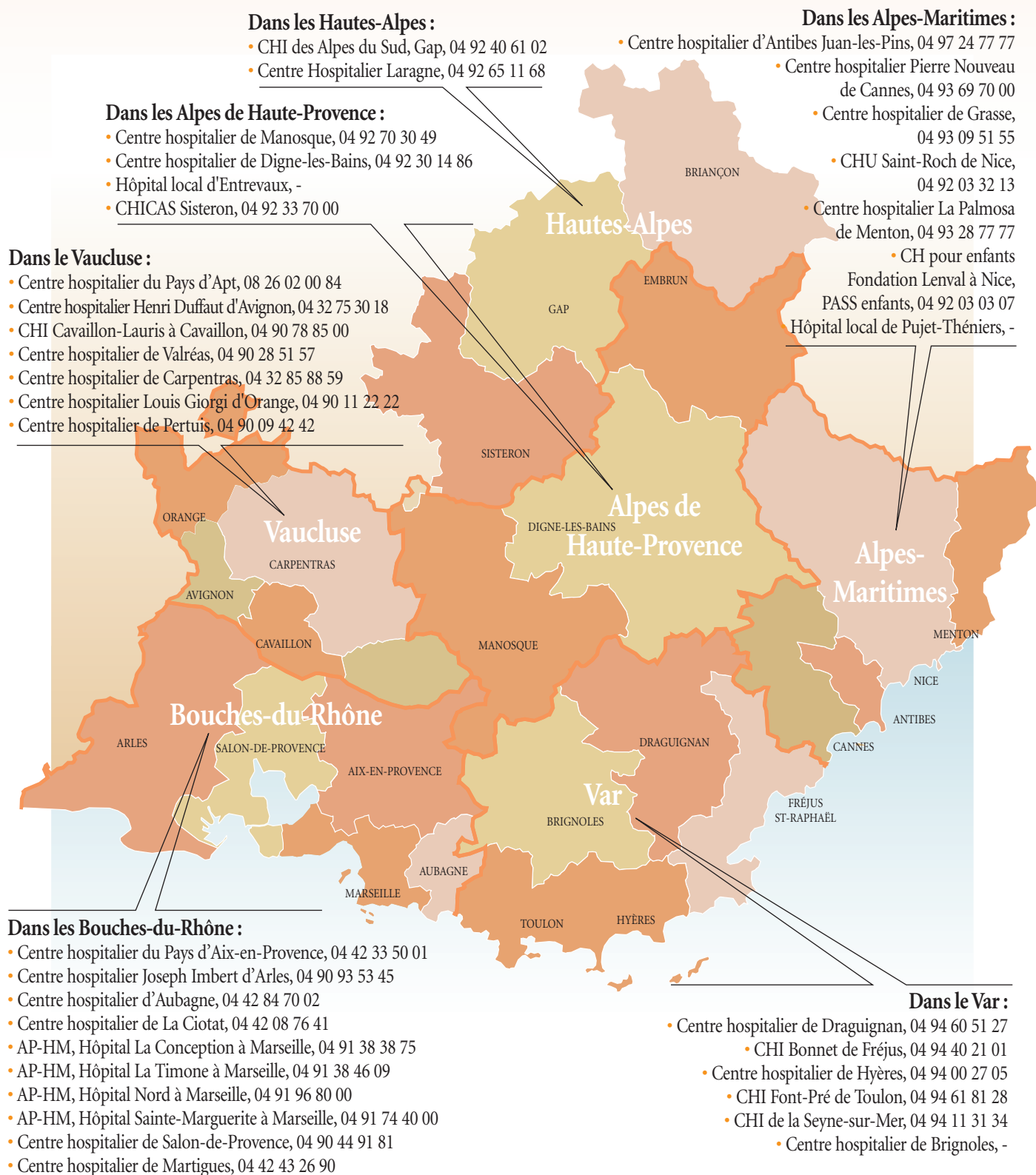


Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médico-sociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies au système hospitalier, mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.



(Source : DRASS PACA)